

ANNEXE I: CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

ETABLISSEMENT :

RESIDENCE DE PERSONNES AGEES - RPA

ADRESSE :

6 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

ORGANISME GESTIONNAIRE :

77350 OZOIR LA FERRIERE

TELEPHONE :

COMMUNE D'OZOIR LA FERRIERE - 77 - SIRET N° 217 703 503 00193 - BUDGET ANNEXE

NOM DU DIRECTEUR ou de la personne habilitée à représenter l'établissement :

01.64.40.11.44

FAX :

Emuil

N° FINESS :

Résidence autonomie du parc : N° 77 081 631 2

CATEGORIE :

SIRET : 217 703 503 00169

COMPETENCE :

C.C.N.T. :

DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :

CAPACITE AUTORISEE :

BP 2024

AFFICHE
LE 12/04/2024

REÇU EN PREFECTURE

Le 12/04/2024

Direction Départementale de la Préfecture

04 47 87 20 77 - 04 47 87 20 78 - 04 47 87 20 79

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Idel n-2		Budget exécutoire n-1		Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
	(1)	(2)	Recorrections (3)	Moins nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	(6)		
621	238 074,39	259 033,09		205 000,00	205 000,00	205 000,00		205 000,00
622								
631								
633								
641								
642								
643								
645								
646								
647								
648								
TOTAL GROUPE II	238 074,39	259 033,09		205 000,00	205 000,00	205 000,00		205 000,00

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Règle n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire
			Recon- ditions (3)	Mesures nouvelles (4)		
Redevances de crédit unit						(7)
Locations immobilières						
Locations mobilières	801,93	2.350,00		700,00		700,00
Charges locatives et de co-propriété						
Entretien et réparations sur biens immobiliers	5.348,76	8.000,00		4.000,00		4.000,00
Entretien et réparations sur biens mobiliers	2.570,19	3.350,00		11.700,00		11.700,00
Maintenance	11.599,04	17.400,00		1.500,00		1.500,00
Primes d'assurances						
Etudes et recherches	344,40	1.500,00		1.500,00		1.500,00
Divers		600,00		500,00		500,00
Information, publications, relations publiques	13.738,98	15.750,00		19.000,00		19.000,00
Services bancaires et assimilés						
Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)	69.995,00	75.000,00		76.187,00		76.187,00
Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)	496,42					

	Réal		Budget exécutoire		Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
	02	01	04	03	04	03		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(3)+(4)	(6)	(7)	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
651								
	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	1 100,00		700,00	700,00		700,00	
654	Pertes sur créances irrécouvrables	274,27		300,00	300,00		300,00	
655	Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun (IIS, IPIV, etc.)				15 000,00		15 000,00	
657	Subventions							
658	Charges diverses de gestion courante							
CHARGES FINANCIERES								
66	Charges financières			12 700,00	12 700,00		12 700,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 762,32						
673	Charges sur exercices antérieurs	200,00		10 000,00				
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				2 000,00		2 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles							
68 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS								
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	6 799,04		9 200,00	9 200,00		9 200,00	
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation							
6816	Dotations dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles							
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants							
686	Dotations aux amortissements et provisions : charges financières							
687	Dotations aux amortissements et aux provisions : charges exceptionnelles							
6871	dont dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations							
68725	dont dotations aux amortissements dérogatoires							
68741	dont dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture de besoin en fonds de roulement							
68742	dont dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations							
687461	dont dotations aux provisions réglementées : réserves de plus-values nettes d'actif immobilisé (établissements privés)							
687462	dont dotations aux provisions réglementées : réserves de plus-values nettes d'actif circulant (établissements privés)							
68748	dont autres							
6876	Engagements à réaliser sur ressources affectées (établissements privés)							
689	dont engagements à réaliser sur subventions attribuées (établissements privés)							
6894	dont engagements à réaliser sur dons manuels affectés (établissements privés)							
6895	dont engagements à réaliser sur legs et donations affectés (établissements privés)							
6897								
TOTAL GROUPE III		116 000,27	144 650,00		161 996,00		161 996,00	161 996,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		467 741,05	530 443,99		537 800,00		537 800,00	537 800,00
002	Déficit de la section d'exploitation reporté							Report à nouveau n
005	Amortissements comptables excédentaires différés							
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		467 741,05	530 443,99		537 800,00		537 800,00	537 800,00

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

GRUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	Budget exécutoire n-1		Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire	
	Réel n-2 (1)	(2)	Recon- ditions (3)	Mesures nouvelles (4)			Total (5) = (3) + (4)
731 Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD)							
732 Produits à la charge de l'Etat							
733 Produits à la charge du département (hors EHPAD)							
734 Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)	264 831,00	-26 050,00		-14 250,00	-14 250,00	-14 250,00	
735 Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées dont produits à la charge de l'assurance maladie dont produits à la charge du département							
7351							
7352							
7353							
738 Produits à la charge d'autres financeurs							
TOTAL GROUPE I	264 831,00	-26 050,00		-14 250,00	-14 250,00	-14 250,00	-14 250,00

REÇU EN PREFECTURE

Le 12/04/2024

Application de l'article 100

99_DE-077-2177050-20240405-DELIL-450-0

	Réel n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel n
Réduction des fonds propres ou reprise sur apports			
10			
1161			
13			
Reprises			
14			
15			
Remboursement des dettes financières			
16			
17	40 379,61	51 000,58	54 000,00
Compte de liaison investissement			
18			
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé			
20			
21			
22	146 492,37	58 010,00	193 700,00
23			
24			
26			
27			
Autres			
28			
29			
39			
481			
49			
59			
001			
004		174 001,42	
003			
TOTAL GENERAL			
	186 871,98	283 012,00	247 700,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2024	Montant des tirages 2023	Montant des remboursements 2023		Encours restant dû au 01/01/2024
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

REÇU EN PREFECTURE

Le 12/04/2024

Application des Lignes de Crédit
N° BE-077-21776/001-2024/001/01/01/01/01

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Possibilité de remboursement anticipé C/N	Categorie d'emprunt (8)			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (5)			Profil d'amortissement (7)		
								Niveau de taux (6)	Taux actuariel							
163 Emprunts obligataires (Total)																
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					748 000,00											
1641 Emprunts en euros (total)					748 000,00											
187	CAISSE D'EPARGNE	17/11/2011	22/11/2011	01/06/2013	201 000,00	F	Taux fixe à 4,59 %	4,590	4,560	EUR	A	P	O		A-1	
189	CAISSE D'EPARGNE	20/04/2013	19/12/2013	19/06/2014	154 000,00	F	Taux fixe à 4,1 %	4,100	4,142	EUR	S	C	O		A-1	
212	CAISSE D'EPARGNE	10/12/2015	08/12/2015	25/01/2017	30 000,00	F	Taux fixe à 1,81 %	1,810	1,810	EUR	A	P	O		A-1	
221	CAISSE D'EPARGNE	28/12/2016	28/12/2016	25/07/2017	50 000,00	F	Taux fixe à 1,35 %	1,350	1,357	EUR	T	P	O		A-1	
066218G	CAISSE D'EPARGNE	24/12/2020	20/04/2021	05/08/2021	113 000,00	F	Taux fixe à 0,65 %	0,650	0,652	EUR	T	P	O		A-1	
388407G	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2022	29/12/2022	05/06/2023	200 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0,5)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,500	2,500	EUR	T	C	O		A-1	
1643 Emprunts en devises (total)																
16441 Emprunts assortis d'une option de litige sur ligne de trésorerie (total)																
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)																
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)																
1678 Autres emprunts et dettes (total)																
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)																
1681 Autres emprunts (total)																
1682 Bons à moyen terme négociables (total)																
1687 Autres dettes (total)																

REÇU EN PREFECTURE

Le 12/04/2024

54 bis, Avenue de la République, 93 012 - 93_01 - 9377-21703503-20240405-BEL.B.L.165-0

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2024	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICM de l'exercice (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)									46 004,17	13 110,72		2 200,20
104 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				457 392,27					46 004,17	13 110,72		2 200,20
1041 Emprunts en euros (total)												
107	N		A-1	67 376,30	3,42	F	Taux fixe à 4,50 %	4,500	15 723,06	3 070,30		1 306,11
108	N		A-1	51 333,40	4,97	F	Taux fixe à 4,1 %	4,142	10 206,06	1 999,43		51,45
212	N		A-1	17 000,01	7,07	F	Taux fixe à 1,81 %	1,810	1 004,01	307,70		252,75
221	N		A-1	29 567,91	0,32	F	Taux fixe à 1,35 %	1,357	3 305,32	392,40		64,02
066210C	N		A-1	90 664,57	17,34	F	Taux fixe à 0,05 %	0,052	5 392,10	934,08		93,62
396407G	N		A-1	192 300,00	10,10	V	(Livret A(Préfixé) + 0,5)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,599	10 000,00	0 710,35		401,32
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de lissage sur ligne de trésorerie (total) (0)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
167a Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
167b Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1001 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1007 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		457 392,27					46 004,17	13 110,72	0,00	2 200,20

(0) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt. (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner la ou les index en cours au 01/01/21 après opérations de couverture.

REÇU EN PREFECTURE

Le 12/04/2024

Agence Départementale de la Préfecture
93_04-077-21770309-20240095-DEL16-156-b

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 00111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 000.

(10) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 760.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2024 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 6 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 6 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : indice zone euro / 2 : indices initiation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indices zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : dérivés d'indices dont l'un est hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/24 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 006.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 760.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	457 392 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
(F) Autres types de structures	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.6

Instrument de couverture		Emprunt couvert		Instrument de couverture										
		Référence de l'emprunt couvert	Capital résiduel de au 01/01/2024	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou autre)	Montant de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité du règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)														
Taux variable simple (total)														
Taux complexe														
Total			0,00					0,00				0,00		0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, inner, outer, swaption).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.6

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)						
Effet de l'instrument de couverture						
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat
		Indox (6)	Niveau de taux (6)	Indox	Niveau de taux	
Taux fixe (total)						Produits c/700
Taux variable simple (total)						
Taux complexe (total) (2)						
Total						0,00
						0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES		A1.6

A1.6 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

VILLE D OZOIR LA FERRIERE- M22 - RPA -BP 2024

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3-AMORTISSEMENTS- METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL COMMAUTAIRE	Délibération du
AMORTISSEMENT linéaire	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu valeur s'amortissent sur un an : 609,80 €	13/12/2022
	BIENS OU CATEGORIES DE BIENS AMORTIS	Durée
	<i>Immobilisations Incorporelles</i>	
L	Logiciels	4 ans
L	Frais d'étude de recherche et de développement	5 ans
	<i>Immobilisations Corporelles</i>	
L	Matériel Informatique et électrique	4 ans
L	Véhicules	8 ans
L	Mobilier	8 ans
L	Outillage	5 ans
L	Matériel	7 ans
L	Subventions d'équipement versées pour biens mobiliers, du matériel ou études	5 ans
L	Subventions d'équipement versées pour biens immobiliers, ou installations	30 ans
	<i>Biens de Faibles valeur</i>	
	un montant égal ou inférieur à 609,80€ (correspondant à la somme habituellement "admise en investissement)	1 an

- ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 35
 Nombre de membres présents : 33
 Nombre de suffrages exprimés : 33

VOTES :
 Pour : 27
 Contre : 1
 Abstentions : 6

AFFICHÉ
 LE 12/04/2024.

Date de convocation : 28/03/2024


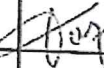
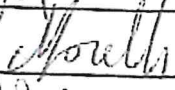
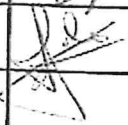

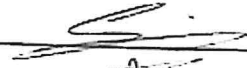

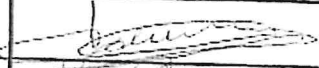


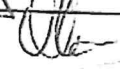
Présenté par (1) Monsieur Le Maire,
 A Ozoir La Ferrière le 05/04/2024
 (1) Monsieur Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Ozoir La Ferrière, le 05/04/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AUDINEAU Espérance	
BARIANT Jean-Pierre	
BARNET Suzanne	
BENSAI Malek	
BOURGUIGNON Valérie	
BOURLON Chantal	
CADART Anne-Maria	
CHEIK-ELEZAAR Zohra	
CLEMENT Emmanuel	
CZIFFRA Lucie	
DEBACKER Jean-Claude	
DEVRIENDT Laëtitia	
DUPOIT Isabelle	
FLECK Christine	
GHOZLAND Cyril	
GOKOUL Indira	
JARRIGE Antoinette	
LAINÉ Béatrice	
LAÏK CLAVERO Chantal	
MACHADO Manuel	
MARCOUX Frédéric	

REÇU EN PREFECTURE
 le 12/04/2024
 Application agréée E-legalite.com
 93_DE-977-217703503-20240405-DEL 16_456-0

**- ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES**

MELEARD Josyane	
MILLET Françoise	
MORELLI Marie-Laure	
PALOMARES Aline	
RUCHMANN Nathalie	
SALGADO LOPES Paulo	
SALMON Patrick	
SEMBLA Patrick	
TADJINE Ziaïn	
VERDIER Jacques	
VINHAS PEREIRA Carlos	
VORDONIS Patrick	
WITTMAYER Bruno	

Certifié exécutoire par (1) Monsieur Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le :

et de la publication le :
A Ozoir La Ferrière, le 05/04/2024



- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REÇU EN PREFECTURE
le 12/04/2024
Application agréée E.legalite.com